

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL857

présenté par  
Mme Avia, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

I. – À l’alinéa 11, après le mot :

« n’est »,

insérer le mot :

« pas ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à la première phrase de l’alinéa 18.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.